

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de vente de produits et de prestations de services visent à définir les relations contractuelles entre Marie Tainturier et le client. Les conditions générales de vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des produits et services proposés par Marie Tainturier.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, l'acquisition d'un service ou d'un produit à Marie Tainturier ainsi que son utilisation ultérieure implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Marie Tainturier. Marie Tainturier se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

CARACTÉRISTIQUES DES BIENS ET SERVICES PROPOSÉS

Liste non exhaustive des principaux biens et services proposés par Marie Tainturier:

Illustrations - éléments graphiques

- Créations de dessin, peintures ou infographies

Identité de marque

Logo & Charte graphique, création et refonte

Communication

- Support papier tous formats
- Réseaux Sociaux

Site Internet

- Administration de site internet Joomla
- Emailing
- Intégration contenu
- Création de visuels pour site et blogs

RESPONSABILITÉ & OBLIGATIONS DU CLIENT

Le CLIENT ne devra pas supprimer les mentions légales et informations constructeur présentes dans son produit/service.

Le CLIENT s'engage à transmettre à Marie Tainturier tout souhait de modifications majeures du Design de son produit. Le CLIENT s'engage également à tenir informé Marie Tainturier en cas de changement d'activité de son site internet.

Dans ce sens et afin de conserver la qualité de son image, Marie Tainturier pourra préférer retirer sa signature, logo, liens et

mentions légales stipulant son entreprise sur ce produit si la nouvelle activité ou le nouveau design ne sont plus en rapport avec l'éthique de Marie Tainturier.

En cas de souhait de retrait de son identité sur un produit, le CLIENT aura 48h pour faire en sorte que son produit ne soit plus lié de quelques manières que ce soit à Marie Tainturier.

MISSION

Pour permettre à Marie Tainturier de réaliser sa mission, Le CLIENT s'engage à :

1. Établir un cahier des charges détaillé qui ne subira plus de modification, sauf accord des parties, après avoir été approuvé par le prestataire.
2. Dans le cas où des modifications impliqueraient un remaniement substantiel du cahier des charges initial, ces dernières seront facturées en sus du devis initial.
3. Fournir tous les éléments documentaires, graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat, (notamment dans les bons formats exploitables en fonction des supports visés)
4. Collaborer activement à la réussite du projet en apportant à Marie Tainturier dans les délais utiles toutes les informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et à la bonne exécution des prestations.
5. Le client s'engage durant le délai de la prestation, de retourner activement toutes les informations suite à l'envoi des maquettes par Marie Tainturier afin d'assurer le bon déroulement des opérations.
6. Le client s'engage à fournir toutes les informations légales à ajouter dans les documents et endosse la responsabilité de fournir le contenu des documents qu'il édite.
7. Disposer des droits nécessaires sur les éléments fournis ci-dessus. Seule la responsabilité du commanditaire pourra être engagée à ce titre.
8. Se conformer strictement aux préconisations techniques et créatives faites par Marie Tainturier
9. Garantir à Marie Tainturier contre toute action qui pourrait lui être intentée du fait du caractère des données ou informations (textes, images, sons) qui auraient été fournies ou choisies par Le CLIENT.
10. Informer Marie Tainturier d'une éventuelle mise en concurrence avec d'autres prestataires.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments de tout support appartenant à Marie Tainturier sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Marie Tainturier.

DROIT DE PUBLICITÉ

Marie Tainturier se réserve le droit de mentionner les réalisations effectuées pour le Client sur ses documents de communication externe et de publicité (site internet, portfolio, etc.) et lors de démarchages de prospection commerciale.

CONFIDENTIALITÉ

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en nous envoyant un mail à Marie Tainturier ou par courrier. Marie Tainturier s'engage à ne pas céder vos coordonnées à un tiers.

COMMANDES

Les prestations n'excédant pas 100€ Taxes comprises ne feront pas systématique l'objet d'un devis sauf sur demande préalable du CLIENT. Dans ce cas afin de faciliter nos échanges, les commandes pourront s'effectuer par email ou par téléphone avec confirmation par voie électronique (email : contact@atelier-matiere.com).

La commande sera prise en compte lorsque les deux parties auront confirmé leur souhait d'exécution des travaux par email. Marie Tainturier vous confirmera la faisabilité de votre demande puis vous transmettra une facture si l'intervention est réalisable par ses soins.

Pour les prestations d'un montant supérieur à 100€ Taxes comprises, le CLIENT recevra Un devis avec une demande d'acompte de 40% à régler à la signature du devis, 30% au début des travaux et 30% à la livraison. Marie Tainturier accepte les paiements par virement bancaire et chèque.

Le CLIENT donc devra régler l'acompte avant le commencement des travaux ! Pour les prestations d'un montant supérieur ou égal à 100€ Taxes comprises, le CLIENT se verra remettre un Devis par voie postale ou électronique et devra le retourner à Marie Tainturier avec signature et la mention « Bon pour travaux ».

Dès réception de la confirmation du CLIENT les travaux pourront débuter à la date indiquée sur ce document dans la mesure où il aura réglé un acompte si le devis le stipule.

Lorsque le CLIENT retourne le Devis à une date supérieure à la date de début des travaux indiquée sur ce document, la date de livraison sera prolongée du nombre de jours ouvrables dépassant la date inscrite sur le devis additionnés de 7 jours ouvrables (les jours ouvrables ne prennent pas en compte les week-end, jours fériés, congés maladie et périodes de congés Marie Tainturier si préalablement stipulées au CLIENT).

LIVRAISONS

Les délais de livraisons peuvent varier de plus ou moins 7 à 45 jours ouvrables. Une livraison peut également être antérieur à la date de livraison prévue par Marie Tainturier, dans ce cas le client s'en verra averti et LE CLIENT pourra accepter ou refuser une livraison anticipée de son produit/service.

Pour le cas où le CLIENT souhaiterait ajouter des éléments à son produit/service cela fera l'objet d'une nouvelle étude et d'un nouveau devis gratuit par Marie Tainturier et le délai de livraison sera prolongé.

LIVRAISON, UTILISATION & DATE DE RÈGLEMENT DU SOLDE

La livraison du produit est effective lorsque Marie Tainturier a finalisé les travaux et que le produit est fonctionnel.

DÉROULEMENT DE LA PRESTATION ET PÉNALITÉ DE RETARD

Dès la réception de la maquette par le client, celui-ci dispose d'un délai de 3 jours ouvrable pour faire part de ses suggestions et

ses remarques pour faire avancer cette prestation.

En cas de non-respect de ce délai et après 3 relances par mail et par téléphone, une pénalité de 1% du montant par jour de retard sera mise en oeuvre jusqu'à la date de fin des travaux.

FACTURES

Lors de l'achat de l'un de nos services vous disposez gratuitement d'une facture.

GARANTIE

Sauf stipulation contraire, la durée de garantie ne pourra excéder 20 jours après la livraison du produit/service au CLIENT. La livraison ne doit pas être confondue avec la mise en ligne du produit s'il s'agit d'un produit/service. La livraison constitue le fait que le CLIENT a les moyens de pouvoir visualiser et le cas échéant son produit/service même avant la mise en ligne si elle a lieu.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements s'effectuent par chèque ou par virement, sauf stipulation d'un autre mode de paiement indiqué sur la facture. Tant que le client n'aura pas soldé l'intégralité de sa facture, les produits et services restent l'entière propriété de Marie Tainturier.

RETARD DE PAIEMENT

Le CLIENT est tenu d'effectuer son règlement avant la date limite de paiement indiquée sur sa facture ou sur le devis.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout retard de paiement emportera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale au taux de 10% de la facture totale par mois de retard (lutte contre les retards de paiement / article 53 de la Loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40€ (C.Com. Art. D441-5).

Cette pénalité court à compter de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement complet des sommes dues, tout mois civil commencé étant dû en totalité.

En cas de non règlement du client dans un délai de 8 mois après la date à laquelle il aurait dû régler sa facture, les produits et les fichiers réalisés ainsi que les noms de domaine concernés pourront être détruits sans avertissement préalable de Marie Tainturier et le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ou remise de dette. En cas de difficulté financière un paiement échelonné sera proposé au CLIENT.

ARCHIVAGE – PREUVE

Marie Tainturier archivera les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les messages mails échangés pourront également être archivés sur une durée illimitée et pourront faire état de preuve.

RÉTRACTATION

Vous disposez de 7 jours pour vous rétracter. Dans le cas de l'acceptation préalable d'un devis avec acompte, les sommes versées à Marie Tainturier seront conservées et ne pourront être remboursées.

RÉSILIATION

Les résiliations s'effectuent par recommandé avec accusé de réception par voie postale à Marie Tainturier, 8 rue des Docteurs Sanières 46100 Figeac. Même si vous avez résilié, tout travail commencé à la demande du client, reste dû.

RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.

En cas de difficultés, de différend ou de litige, entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit des présentes conditions.

Signature du client :

précédé de la mention lu et approuvé,
bon pour accord